

# NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

Depuis plus de 25 ans, l'IRF Bourgogne – Franche-Comté s'efforce de vous apporter des formations et un service de qualité.



## Organisme de formation certifié ISQ OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation)

En février 2018, l'IRF Bourgogne – Franche-Comté a obtenu la qualification professionnelle ISQ-OPQF, label qualité spécifique aux organismes de formation professionnelle continue.

Cette reconnaissance de notre professionnalisme souligne notre respect de la réglementation, la satisfaction de nos clients, et notre engagement dans une démarche de progrès continue.

La qualification ISQ OPQF figure sur la liste des certifications et labels qualité référencés par le CNEFOP comme satisfaisants au Décret du 30 juin 2015.



## Référencement DATADOCK

L'ensemble de l'offre de formation de l'IRF Bourgogne – Franche-Comté bénéficie, depuis mai 2017, du référencement au sein de la plateforme Datadock.

Datadock est la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs sur laquelle les organismes de formation ont l'obligation d'être enregistré, afin de prouver leur conformité aux exigences de qualité prévues par la Loi. La loi du 5 mars 2014 a confié aux financeurs de la formation professionnelle (OPCA, Fongecif...), la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation. Ils doivent s'assurer de la qualité des prestations proposées par un organisme de formation avant de les financer.

Les actions de formation proposées par l'IRF Bourgogne – Franche-Comté répondent donc parfaitement aux exigences du Décret Qualité et sont donc « référençables » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Toute l'équipe de l'IRF Bourgogne – Franche-Comté est heureuse de s'engager au quotidien à vos côtés pour des prestations de qualité !